

Chilleurs info



Bulletin municipal MAI 2018 - n°67



Sommaire

Informations Générales

La rubrique du jardinier
Mouvements de terrain et fissures
Plan canicule
Essaims d'abeilles
Ecole maternelle
Traitement des déchets
La boîte à livres
Eric Avezza
Règlements des factures
Relève de compteurs d'eau
Recensement militaire
Le Lazio
L'atelier du pain
Rappel Nuisances sonores
Rythmes scolaires 2018-2019
Meilleure apprentie : Jade Dubois
Un livre sur Chilleurs

Manifestations

Chasse aux œufs
Cérémonie du citoyen
Cérémonie du 8 mai
Carnaval
Fête Nationale
Chocochateau

Extraits de conseil

Conseil du jeudi 15 mars 2018
Conseil du jeudi 12 avril 2018

Travaux

Associations

ACAC section bibliothèque
L'amicale des Anciens
L'avenir section pêche
Club informatique
C.O.C Général
C.O.C Danse
C.O.C Foot
C.O.C Volley
Comité des fêtes
La MARPA
COC Gymnastique Volontaire
Les O P'tits Pas

Le Mot du Maire

Madame, Monsieur,

Quelques bouchons en ce moment sur CHILLEURS : je vous en parlais dans le dernier Chilleurs Info, l'aménagement de l'entrée Sud du bourg est en cours et provoque ponctuellement des petits désagréments de circulation. Mi-juin, tout cela sera terminé à cet endroit mais les travaux se poursuivront route de Neuville jusqu'au mois de juillet. Un peu de patience donc, en attendant la fin de ces aménagements qui amélioreront j'en suis sûr les conditions de sécurité routière et piétonne sur ces deux axes de circulation très fréquentés.

Deux de nos principaux commerces, la boulangerie et le bar tabac l'Escalé, désormais dénommé le Lazio, viennent de changer de propriétaires. Nous leur souhaitons la bienvenue à CHILLEURS et leur souhaitons une pleine réussite dans leurs entreprises respectives.

Dans quelques semaines, auront lieu nos traditionnelles fêtes estivales, avec pour commencer le week-end des 23 et 24 juin, la fête foraine dans le parc de la Rouche et le vide-grenier le dimanche.

Je remercie tous les membres du Comité des Fêtes, anciens et nouveaux, qui s'investissent sans compter pour faire de ce week-end une réussite sur tous les plans.

Le 13 juillet au soir, nous renouvellerons le même programme que l'an passé avec un repas dans le parc de la Cour Gauthier. Cochon grillé au menu, suivi du feu d'artifice devant l'étang de la Rouche puis le bal populaire à la Cour Gauthier. Le 14 juillet, revue des sapeurs-pompiers, musique et goûter offert à tous par la Municipalité. Nous vous attendons nombreux.

Je vous souhaite à toutes et à tous un très bel été.

Gérard LEGRAND

MAIRIE DE CHILLEURS-AUX-BOIS

Bureaux ouverts du lundi au samedi de 9 h à 12 h et le vendredi de 9 h à 12 h et de 16 h à 18 h
Tél : 02.38.39.87.06 - Fax : 02.38.39.28.01 - Courriel : mairie@chilleursauxbois.fr
Site internet : www.chilleurs-aux-bois.fr - Page Facebook : Mairie Chilleurs Aux Bois

LA COMMUNE EN QUELQUES PHOTOS



INTERVENTION DANS LES PINS CET HIVER POUR COUPER LES NIDS DE CHENILLES PROCESSIONNAIRES
(Charles étant notre spécialiste)



La rubrique du jardinier

L'année 2018 s'annonce encore difficile au jardin

Le début d'année ayant été froid et pluvieux la vigilance est de mise car les maladies et les ravageurs seront sûrement encore nombreux.

Sur le site « jardiner autrement » vous pouvez suivre le BSV (bulletin de santé végétale) qui vous informe en temps réel sur celles-ci :

<https://www.jardiner-autrement.fr/>



AU JARDIN POTAGER

Pensez au composteur. Vous pourrez l'acheter dans le commerce ou le réaliser vous-même.

CETTE LISTE VOUS SERA TRES UTILE

Je mets au composteur

éléments dégradables + minéraux

DÉCHETS DE JARDIN

Tontes de pelouse • Feuilles mortes • Tailles de haie • Fumier de poulailler • Mauvaises herbes (non montées en graine et fanes de légumes)

DÉCHETS DE CUISINE

épluchures de légumes et fruits • Marc de café et filtre, sachet de thé • Restes de repas • Coquilles d'oeuf • Produits laitiers • Pain

DÉCHETS MÉNAGERS NON ALIMENTAIRES

Fleurs fanées • Cendres de bois refroidies • Sciures et copeaux de bois • Essuie-tout, serviettes, mouchoirs en papier • Cartons (en morceau, sans scotch ni encre)



Je ne mets pas au composteur

éléments chimique + synthétique

DÉCHETS DE JARDIN

Déchets de jardin traités chimiquement • Plantes malades • Mauvaises herbes montées en graine • Coupes de thuya et résineux

DÉCHETS DE CUISINE

Pelures d'agrumes (seulement en petite quantité) • Noyaux et coques de noix/noisettes (seulement en petite quantité) • Coquilles d'huîtres et de moules • Os et arêtes (seulement en petite quantité) • Viandes et poissons (attirent les rongeurs)

DÉCHETS MÉNAGERS NON ALIMENTAIRES

Excréments d'animaux domestiques (litières) • Produits chimiques • Plâtre • Poussières • Cigarettes • Journaux (à cause de l'encre) • Charbon • Huile de friture (seulement en petite quantité)



C'est d'actualité

Des mauvaises herbes pour ...
NOURRIR LA FAUNE AUXILIAIRE

En fournissant des fleurs et des graines tout au long de l'année, les herbes spontanées permettent d'attirer de nombreuses espèces et d'assurer leur alimentation notamment aux périodes de disette. Rien de tel pour attirer au jardin les coccinelles, les syrphes, les chrysopes, les abeilles, les papillons ou les mésanges ... amis du jardinier.

LA PAQUERETTE (*Bellis perennis*)

Le saviez-vous?
 Tirant son nom de sa floraison active à Pâques, la pâquerette fleurit en fait pratiquement toute l'année, d'où son intérêt pour les pollinisateurs.



Combattue dans les pelouses à coup de désherbants sélectifs, la pâquerette est pourtant une source de pollen et de nectar sûre et abondante pour bon nombre d'insectes auxiliaires. Ici des coccinelles jaunes s'en nourrissent tandis qu'un peu plus loin, leurs cousines dévoreront les pucerons des rosiers.

LA CENTAUREE NOIRE (*Centaurea nigra*)

Fleur du bord des routes et des prairies, la centaurée noire peut également coloniser les jardins pour peu qu'on la laisse s'y installer, en lisière d'une haie ou dans un espace laissé en friche. Elle alimentera de ses belles fleurs violettes, les insectes pollinisateurs comme ici, une abeille solitaire.



Cette année nous avons décidé de laisser certaines surfaces naturelles. Exemple autour du chemin de la bibliothèque, autour de l'atelier municipal, au fond de l'étang de la Rouche. La raison étant de favoriser le retour de la faune auxiliaire et de restaurer la biodiversité.

Vous pouvez en faire de même en laissant un petit coin de votre jardin sans tonte ni fauchage.



Une quinzaine de personnes ont répondu favorablement à notre proposition de plantation de rosiers devant chez eux (informations dans le dernier bulletin municipal). Nous reprendrons contact avec eux et organiserons une réunion pour leur expliquer la suite à donner.

Quelques personnes ont proposés de s'investir dans cette démarche. Nous espérons donc pouvoir créer une association en parallèle qui aura pour but de donner des conseils, organiser des journées de taille par exemple, se regrouper pour obtenir des prix pour l'achat de bulbes, de vivaces, de paillage, etc..... Beaucoup d'idées ont été mises sur la table et vous pouvez en faire de même. Faites vous connaître en Mairie ou tout simplement m'appeler au 06.84.52.68.13.

Nous avons également des inscriptions pour le concours des maisons fleuries. Souhaitons leur bonne chance pour le passage du jury départemental la première semaine de juillet.

**EN ATTENDANT L'EQUIPE ESPACES VERTS
 VOUS SOUHAITE ET ESPERE**

UN BEL ETE 2018



La boîte à livres

La boîte à livres nous a été offerte par le Lion's Club. L'inauguration a eu lieu le samedi 31 mars en présence de membres du Lion's Club, et son président chilleurois, Philippe BADAIRE. Elle est installée dans le jardin de l'église.

La Boîte à livres, mode d'emploi :

Je dépose un livre...

La Boîte à Livres est destinée à tous les publics et propose des romans, bandes-dessinées ou documentaires. Tous les livres sont les bienvenus. Ils sont simplement à déposer dans la boîte.

Je prends un livre...

Servez-vous, c'est gratuit et pour tous. Alors n'hésitez pas, ce livre vous attend.

Bonne découverte à tous

Mouvements de terrain et fissures

RAPPEL : Si vous avez remarqué des fissures ou des mouvements sur votre habitation ou votre terrain, n'hésitez pas à vous faire connaître en Mairie par le biais d'un courrier en joignant des photos des désordres constatés.

A l'heure actuelle, une douzaine d'habitants se sont déclarés en Mairie.

En effet, pour que la Commune puisse effectuer une demande de classement et bénéficier de l'état de catastrophe naturelle, il est nécessaire que plusieurs cas soient constatés.

Plan canicule

Lors des périodes de forte chaleur, la Mairie met en place un service d'écoute et de surveillance des personnes âgées et/ou des personnes vivant seules. Pour faire partie de cette liste, nous vous remercions de vous faire connaître en Mairie en appelant le 02.38.39.87.06.

Essaims d'abeilles

Monsieur Cyril COLOMBEL, apiculteur amateur sur notre Commune, vous propose de récupérer gratuitement les essaims d'abeilles dans vos jardins.

Vous pouvez le contacter au 06.67.81.45.17.

Ecole maternelle



FETE DE L'ECOLE MATERNELLE : Vendredi 29 Juin 2018

L'école maternelle, en partenariat avec les parents d'élèves, organisera la fête des enfants **le vendredi 29 juin 2018 à partir de 18 heures dans la cour de l'école maternelle.**

Chants, danses, jeux et plusieurs animations accompagneront cette soirée.

Nos petits écoliers auront le plaisir de vous présenter leur spectacle chantant et dansant dans la bonne humeur.

Afin de clôturer la soirée, un repas partagé avec l'école élémentaire aura lieu au Relais, 23 rue des Tirlles. Réservez cette date dès à présent dans vos agendas. Nous vous attendons nombreux.

Rentrée des classes 2018/2019

Votre enfant est scolarisé pour la première fois :

Son inscription aura lieu à la Mairie : prendre rendez-vous au 02 38 39 87 06.

Les différents documents nécessaires pour cette inscription vous seront communiqués

Traitement des déchets

Après le passage des encombrants

Cette année, il a été constaté que beaucoup d'objets sont restés sur le domaine public après le passage des encombrants. S'ils n'ont pas été collectés, c'est qu'ils ne sont pas réglementaires. Nous vous remercions de bien vouloir évacuer ces objets et d'aller les déposer en déchetterie. En aucun cas, ils ne doivent rester sur le domaine public.

Tri sélectif

Nous avons été contactés par le SITOMAP, qui collecte les déchets des poubelles noires et jaunes, pour des erreurs de tri sélectif. Merci de veiller à votre tri. Un conteneur à verre et une borne textile sont à votre disposition sur l'aire de co-voiturage, rue du Pied Boiteux.

Vous pouvez vous connecter au site internet du SITOMAP : www.sitomap.fr.

Merci de votre compréhension.

Le SITOMAP nous informe que des inspections des poubelles sont effectuées régulièrement par leurs agents. En cas de défaut de tri, les poubelles ne seront pas ramassées.

Eric Avezza,

Chilleurois, propose un nouveau service en tant que mandataire en immobilier indépendant sur notre Commune, via le réseau I@D.

Vous pouvez le contacter au 06 75 47 00 24 ou par mail : eric.avezza@iadfrance.fr

Règlements des factures

Dorénavant, il ne faut plus déposer vos chèques ni espèces en Mairie pour régler vos factures d'eau et/ou vos factures correspondant au service scolaire.

Vous devez les envoyer au centre des impôts à PITHIVIERS ou payer vos factures par internet.

Merci de votre compréhension.

Relève de compteurs d'eau

La relève de compteurs d'eau aura lieu courant juillet. Nous vous demandons de bien vouloir dégager et laisser le citerneau accessible

Recensement militaire

Tout jeune Français ayant atteint l'âge de 16 ans doit spontanément se faire recenser.

La démarche s'effectue en se rendant à la Mairie avec sa Carte Nationale d'Identité, le livret de famille et un justificatif de domicile.

L'atelier du pain

Nouveaux propriétaires de la boulangerie

Marie-Laure et Bertrand DAUDIER sont les nouveaux propriétaires de la boulangerie qui sera désormais dénommée « L'Atelier du Pain ». Ils nous viennent de MARCILLY EN VILLETTE et exercent leur activité depuis plus de 20 ans. La boulangerie ouvrira ses portes dans le courant du mois de juillet (de nombreux travaux sont en cours). Nous leurs souhaitons la bienvenue parmi les Chilleurois



Le Lazio

Nouveaux propriétaires du bar tabac

Nouveaux Chilleurois, Corinne et Alex ROISSE ont repris le bar-tabac-presse-loto-PMU, désormais dénommé « Le Lazio ». Ils vous accueillent du mardi au dimanche midi. Nous leur souhaitons la bienvenue au sein de notre Commune.

A noter que le service Point Vert (retrait d'espèces pour les clients du Crédit Agricole), auparavant proposé par l'Escale, est désormais assuré par La Boîte aux lunettes, Place de Romand.



Rappel Nuisances sonores

Comme chaque année, nous profitons de ce Chilleurs info pour rappeler les règles de bon voisinage. La réalisation des travaux de bricolage ou de jardinage, par les particuliers, à l'aide d'appareils tels que tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses etc... ne peuvent être effectués que :

Les jours ouvrables (du lundi au vendredi) de 8 H à 12 H et de 14 H à 19 H 30

Les samedis de 9 H à 12 H et de 15 H à 19 H

Les dimanches et jours fériés de 10 H à 12 H

Merci de respecter ces horaires.

Rythmes scolaires

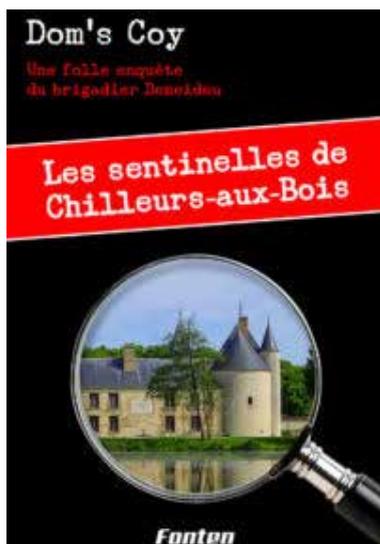
Année 2018/2019

Suite à l'enquête réalisée auprès des familles, aux réunions du Comité de pilotage et des Conseils d'écoles maternelle et élémentaire, une nouvelle proposition pour la rentrée 2018 a été transmise au Directeur Académique qui l'a validée.

Voici les nouveaux horaires mis en place pour cette rentrée.

MATERNELLE – 4 JOURS lundi / mardi / jeudi / vendredi		
Durée enseignement	Horaires	Activités
3 h 25	8 h 30 - 11 h 55	Enseignement
2 h 35	13 h 25 - 16 h 00	Enseignement
6 H		

ELEMENTAIRE – 4 JOURS lundi / mardi / jeudi / vendredi		
Durée enseignement	Horaires	Activités
3 h 30	8 h 40 - 12 h 10	Enseignement
2 h 30	13 h 40 - 16 h 10	Enseignement
6 H		



Un livre sur Chilleurs

Il y a un an, Dom's Coy nous rendait visite. Durant deux jours il a découvert CHILLEURS-AUX-BOIS. Il s'est imprégné de notre environnement et de son histoire afin de faire de notre village le lieu de son intrigue.

L'auteur a écrit :

« A propos des sentinelles : Les sentinelles de Chilleurs-aux-Bois est une enquête loufoque, une « folle enquête » comme il est précisé en haut de la couverture, dont l'objet traite de déjections en masse qui empoisonnent la tranquillité d'un village. L'idée d'écrire une parodie de roman policier autour d'un enquêteur malpropre me trottait dans la tête depuis pas mal d'années. Après avoir publié quelques romans

et des essais à caractère autobiographique, je me lance dans la rédaction d'une série policière humoristique.

Et aussi : malgré la drôlerie particulièrement soignée de cette folle enquête, Les sentinelles de Chilleurs-aux-bois peut dérouter certain(e)s lecteurs et lectrices réfractaires au type d'humour dont le roman fait preuve. » photo couverture du livre

Vous pouvez découvrir ce livre sur le site de l'auteur, et aussi ses autres parutions :

www.fonten.fr

Meilleure apprentie : Jade Dubois



Nous félicitons la jeune Jade DUBOIS (à gauche sur la photo) qui remporte la médaille d'argent au concours du meilleur apprenti de France, dans la catégorie vente et action marchandes. Elle suit son apprentissage dans la boulangerie JOUANNY à NEUVILLE AUX BOIS (son maître d'apprentissage est à droite sur la photo).

Elle a eu 3 H 30 pour réaliser l'intégralité de son box sur le thème de PARIS et ses monuments et ainsi mettre en valeur les gourmandises de la boulangerie. Ses employeurs sont très fiers d'elle et espèrent qu'elle retentera l'aventure l'année prochaine et peut être décrochera t-elle une médaille d'Or...

Félicitations et bonne continuation à notre jeune chilleuroise, Jade



Manifestations

Chasse aux œufs

Le lundi de Pâques, plus de 80 enfants ont participé à la chasse aux Œufs dans le parc de la Cour Gauthier.



Cérémonie du citoyen

Le samedi 21 avril, les jeunes Chilleurois venant d'avoir 18 ans se sont vus remettre leur carte électorale ainsi que le livret du citoyen.



Cérémonie du 8 mai

Un groupe de Jeunes Sapeurs-Pompiers Volontaires de PITHIVIERS a participé à la cérémonie du 8 mai.



La famille GILET à l'honneur le 8 mai : (De gauche à droite) Jack et France, porte-drapeaux et anciens sapeurs-pompiers, Lucas, Jeune Sapeur-Pompier Volontaire et Catherine, porte-drapeau et sapeur-pompier volontaire au centre de première intervention de CHILLEURS.





Carnaval

Le dimanche 15 avril, plus de 120 enfants sont venus avec leurs plus beaux déguisements pour défiler dans les rues de notre Commune.

Près de 500 personnes étaient présentes pour admirer les chars confectionnés pour l'occasion.

Le char Mickey et Minnie (réalisé par les enfants de l'école maternelle pendant les TAP), les chars Alice au pays des merveilles (confectionné par les enfants et les professeurs de l'école élémentaire), le char Coco et Monsieur Carnaval Olaf (réalisé par Anim'ado), le tout sur des structures fabriquées par les talentueux Denis VINAUGER et Jean-Pierre LEBON.

Les associations de la Commune, l'Avenir, les Echos de Chamerolles, O P'tits Pas, Anim'ado et sa nouvelle association Team Mouv, le COC Danse, les services techniques, ainsi que les parents d'élèves, ont également contribué à la réussite de cette journée.

Les chars ont pu se balader dans les rues, en musique, accompagnés de la Schtroumpfette et de sa 2 CV d'époque.

Pour terminer cet après-midi, un goûter était offert à tous les enfants déguisés et une buvette, tenue par la Team'Mouv a fait un carton plein.

Merci à tous les enfants, parents et bénévoles pour leur participation à cet après-midi de fête....



Chocochâteau

Le Salon du chocolat a connu un franc succès le week-end des 10 et 11 mars.

Plus de 5 000 personnes ont franchi l'entrée du Château de Chamerolles.

L'inauguration de Chocochateau a eu lieu le samedi matin en présence de Marc GAUDET, Président du Conseil Départemental du Loiret.



Fête Nationale

13 JUILLET

Nous lançons la seconde édition du « cochon grillé ». Nous vous donnons rendez-vous le vendredi 13 juillet à la Cour Gauthier à partir de 19 H pour un moment champêtre et convivial.

(Attention, réservation obligatoire en Mairie, le nombre de places étant limité)

La retraite aux Flambeaux démarrera vers 22 H et sera emmenée par la société de musique de l'Avenir. Le feu d'artifice sera tiré vers 23 H dans le parc de la Rouche, rue de la Boulangère.

Retour ensuite en musique avec les musiciens à la Cour Gauthier pour le traditionnel bal populaire.



14 JUILLET

Revue des Sapeurs-Pompiers dans le parc de la Cour Gauthier à partir de 16 H 30, musique avec les Echos de Chamerolles et l'Avenir, animations pour enfants et adultes et enfin assiette garnie offerte par la Municipalité.

N'hésitez pas et venez nombreux participer à ces animations.

Conseil du jeudi 15 mars 2018

Proposition de modification des dates de facturations de l'Eau

Monsieur le Maire rappelle au Conseil que le principe de facturation estimative du service de l'Eau a été arrêté par délibération le 22 octobre 2009. Actuellement, cette facturation estimative est basée sur 40 % de la consommation de l'année n-1 avec un minimum facturé de 40 m3.

Dans un souci de fonctionnalité et de respect du calendrier comptable, il est proposé de modifier les périodes de facturation.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, décide qu'une facturation estimée sera établie en mars de chaque année, et que la facturation réelle sur relevé sera établie en septembre de chaque année.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve cette proposition.

Affaires diverses

-Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal d'un courrier du Syndicat de Pays confirmant la décision favorable du bureau du Pôle d'équilibre Territorial et Rural du Pays sur la demande de subvention du matériel alternatif. Le dossier a été transmis au Conseil Régional.

-Monsieur le Maire informe le Conseil municipal de l'obtention de la subvention de 700 € attribuée pour le concert organisé par les Amis de l'Orgue en décembre 2017 à l'église par Ventcoulis.

-Monsieur le Maire communique au Conseil un courrier de demande d'adhésion de la part de l'association des Communes aux noms burlesques. Vincent GOUÉFFON s'est renseigné auprès d'une Commune déjà adhérente et précise l'intérêt d'adhérer à cette association. Le Conseil municipal accepte cette proposition.

Conseil du jeudi 12 avril 2018

Vote des Subventions 2018 aux associations

Le Conseil Municipal, sur proposition de la commission des Finances, et après en avoir délibéré, vote les subventions accordées aux associations pour l'année 2018, suivant le tableau récapitulatif ci-joint en annexe, pour un montant de 18 000 €, les élus responsables d'associations n'ayant pas pris part aux votes concernant leur association.

SUBVENTIONS 2018 - Associations	Vote 2018
Amis de l'Orgue	400,00 €
Avenir + Pêche + Musique 13 juillet	1 050,00 €
Les Echos de Chamerolles	650,00 €
COC	5 600,00 €
COC Danse pour Gala	150,00 €
Club Informatique	500,00 €
Société de Chasse de CHILLEURS	500,00 €
ACAC (Bibliothèque - Photo)	1 000,00 €
O P'tits Pas	500,00 €
Total associations communales	10 350,00 €

ASSOCIATIONS EXTERIEURES	
Association Amicale des Secrétaires de Mairie	30,00 €
MFR CHAINGY	150,00 €
Domaine de Chantaloup	75,00 €
CFA SORIGNY	75,00 €
CFA CHALETTE SUR LOING	75,00 €
Lycée Général et Technique Duhamel Du Monceau	75,00 €
Jeunes Sapeurs-Pompiers PITHIVIERS	75,00 €
Association Cantonale Don du Sang NEUVILLE	100,00 €
Banque Alimentaire	500,00 €
Secours Populaire	100,00 €
PEP 45	75,00 €
Loiret Nature Environnement	100,00 €
SAFO	50,00 €
Conférence SAFO 28/10/2018	200,00 €
Choco Château UDPL	300,00 €
Santolène	50,00 €
Total associations extérieures	2 030,00 €
Sous Total	12 380,00 €

Coopérative scolaire Primaire (15 € / enfant)	2 025,00 €
Coopérative scolaire Maternelle (15 € / enfant)	1 110,00 €
Foyer Socio-éducatif Collège NEUVILLE AUX BOIS	723,00 €
Association Sportive Collège NEUVILLE AUX BOIS	482,00 €
En attente pour demandes associations diverses	1 280,00 €

Sous Total	5 620,00 €
Total imputation 6574	18 000,00 €

Taux d'imposition 2018

Le Conseil Municipal, au vu des prévisions budgétaires de l'année 2018, et après en avoir délibéré, décide de ne pas augmenter les taux d'imposition qui sont donc maintenus comme suit pour l'année 2018 :

- Taxe d'habitation : 12,25 %
- Taxe foncière (bâti) : 20,23 %
- Taxe foncière (non bâti) : 40,75 %

Vote du budget de la Commune 2018

Le Conseil Municipal, après examen du projet de budget communal et après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité le budget de la Commune pour l'année 2018, avec la reprise des résultats, équilibré en recettes et en dépenses comme suit :

- Section de fonctionnement : 812 773,49 €
- Section d'investissement : 714 925,50 €

Vote du budget Assainissement 2018

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité le Budget 2018 du Service d'Assainissement, avec la reprise des résultats antérieurs équilibré en recettes et en dépenses comme suit :

- Section de fonctionnement à : 55 499,99 €
- Section d'investissement à : 227 324,81 €

Vote du budget Eau 2018

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité le Budget 2018 du service de l'Eau, avec la reprise des résultats antérieurs, équilibré en recettes et en dépenses comme suit :

- Section de fonctionnement : 288 293,11 €
- Section d'investissement : 69 677,48 €

Affaires diverses

- Monsieur le Maire informe le Conseil de la livraison des panneaux « village fleuri ». Une cérémonie sera organisée prochainement. La Commune a reçu en cadeau un liquidambar à planter.

- Jean-Claude BOUDIN a rencontré les Gendarmes de NEUVILLE AUX BOIS pour l'opération « Participation Citoyenne ». La Commune pourra signer une convention avec la Gendarmerie qui s'engage à organiser une réunion avec la population pour les sensibiliser à veiller sur leur quartier et créer du lien entre les habitants, la Gendarmerie et la Commune. Le Conseil émet un avis favorable à cette demande.



De nouvelles constructions dans le Clos des Tirelles (à ce jour, 37 permis de construire sont en cours et/ou accordés) et dans la Résidence du Bourg (7 permis de construire en cours et/ou accordés).



Les travaux en cours en entrée Sud du bourg. La fin des travaux est prévue courant juin.



Les rues du Moulin et du Pied Boiteux vont être alignées



Les travaux se déroulent sous surveillance aérienne !!!

ACAC

Nous vous informons que nous avons repris l'aménagement de nos étagères, ce qui nous a permis de mettre un peu plus en évidence nos ouvrages « classiques » et ainsi permettre à chacun de vous (adultes et adolescents) de retrouver plus facilement ces œuvres que vous souhaitez découvrir ou relire.

Vous pouvez aussi consulter notre catalogue en ligne des ouvrages mis à votre disposition en prêt. Et si vous ne trouvez pas l'ouvrage désiré, venez nous consulter lors de nos permanences, la MDL le possède peut-être et nous pourrions le commander.

Liens pour consulter le catalogue :

<http://bibliothequechilleurs.eklablog.com/>

La médiathèque départementale du Loiret, auprès de laquelle nous nous approvisionnons en livres que nous ne possédons pas, vous propose un service auquel vous pouvez adhérer : LA LOIRETEK.

La Loiretek est une médiathèque numérique pour tous les Loirétains.

- Des ressources pour tous les goûts :

Des films, des livres et bandes dessinées, des modules d'autoformation (codes de la route, langues étrangères, soutien scolaire, initiation informatique, etc.), des jeux et activités pour les enfants sur un espace sécurisé, de la musique et de la presse.

- Un service gratuit :

Pour tous les adhérents d'une bibliothèque du Loiret. Profitez d'une offre légale gratuitement.

- Un accès 24 h / 24, de chez vous ou d'ailleurs.

Tous les documents sont accessibles à tout moment et en streaming, c'est-à-dire sans téléchargement. L'accès peut se faire à partir de n'importe quel outil numérique relié à internet, y compris les outils nomades.

- Un espace sécurisé pour les enfants.

Découvrez un site dédié pour les 4-11 ans avec des contenus adaptés.

Comment s'inscrire ?

Remplissez le formulaire d'inscription. L'accès à la Loiretek étant conditionné à une inscription en bibliothèque, il vous suffit d'indiquer la bibliothèque à laquelle vous êtes adhérent lors de votre inscription au service. L'accès à la Loiretek, service proposé par la Médiathèque départementale du Loiret, est gratuit pour tous les adhérents à une bibliothèque loirétaine.

<https://2017.loiret.fr/la-loiretek-la-mediathèque-numérique-des-loirétains-87712.htm?RH=1277815120553>.

N'hésitez pas à nous contacter, en vous rendant dans nos locaux, ou mieux encore en participant à notre assemblée générale qui se déroulera le : **20 juin 2018 à 18 h 30 à la Cour Gauthier.**

ou par mail bibliothequechilleurs@orange.fr



MARPA

L'AVMA (Association de Villages vacances de la Mutualité sociale Agricole) a initié un séjour intergénérationnel nommé « Part'âge » visant à faire partir en vacances des résidents de MARPA accompagnés par des jeunes en formation en MFR (Maison Familiale Rurale).

Le projet a été mené conjointement depuis octobre 2017 avec la MFR de FEROLLES, les Marpa de NESPLOY, CHILLEURS-AUX-BOIS, MONTEAUX (41), DHUIZON (41) et l'EHPAD de NEUNG-SUR-BEUVRON (41).

Le coût des séjours des jeunes et de leurs accompagnateurs a été pris en charge par l'AVMA. Pour réduire le coût du séjour des Seniors, les jeunes ont mené différentes actions : des demandes de subventions auprès de différents organismes (caisse de retraite...), une « opération » vente de chocolats et une cagnotte en ligne.

Le séjour s'est déroulé du 23 au 27 avril 2018, soit 5 jours et 4 nuits en pension complète au domaine maritime de Beg Porz à MOELAN-SUR-MER, dans le Finistère.

Ce sont donc 18 jeunes de 15 à 18 ans (classe de seconde générale et technologique d'orientation) qui sont partis avec 2 accompagnateurs et 19 Seniors accompagnés de la fille d'une résidente et de 3 autres personnes. Ainsi chaque Senior avait un jeune pour veiller sur lui et l'accompagner tout au long de la journée, se promener, discuter, jouer, rire...

Jeunes et Seniors ont pu découvrir les beaux paysages bretons à travers les différentes balades (Pointe des Espagnols, Camaret, Pointe de Pen Hir, Locronan, port du Belon, Pont-Aven...) et goûter les spécialités (fabrication du Kouign Amann). Le poisson était également à l'honneur dans les assiettes au restaurant.

Pour les activités en journée (balades en dehors du domaine, mais aussi aqua-relaxation, concours de pétanque ou palet breton...) et les animations du soir (découverte de la Bretagne en images, quizz musical ou soirée dansante), 2 animateurs du Domaine étaient présents pour encadrer.

Pour la MARPA de CHILLEURS-AUX-BOIS, ce sont 6 résidents qui ont participé à ce séjour accompagnés de la Directrice Delphine VILLENEUVE. Tous sont revenus enchantés et prêts à renouveler l'expérience.

Le Lion's Club est venu offrir une boîte à musique pour les résidents de la MARPA de CHILLEURS AUX BOIS. Ce jukebox des temps modernes apporte la plus grande joie à nos résidents.



Amicale des Anciens

Nous rentrons d'une journée ensoleillée, très agréable sur le Loing et son canal. Un peu secoués sur « le tacot » datant de la fin du 19ème siècle, la chocolaterie des Lis de Nemours nous a réconfortés par ses dégustations.

JEUDI 7 JUIN

Notre journée divertissement viendra clore ce 1er semestre à la salle Jeanne d'Arc. Nous vous attendrons avec l'apéritif sous le préau à 12 h qui sera suivi d'un buffet bien garni et à volonté.

Les déjantés seront-ils là ? A voir ! Puis jeux divers.

Vous avez envie de venir avec nous, pas de souci. Appelez Micheline au 02 38 39 89 66 ou Sylviane au 02 38 32 99 70 ou Annick au 02 38 32 09 79.

MERCREDI 29 AOÛT

Nouvelle journée de sortie entre Bourgogne et Berry, visite du chantier de Guédelon et déjeuner sur le site.

Nous partirons ensuite pour une visite guidée de Sancerre, visite d'une cave et dégustation.

Inscription auprès de vos responsables de secteur : 96,50 € base 30 / 87 € base 40. Une option a été prise pour 40 / 45 personnes.

Bon été à tous.

L'avenir section pêche

OUVERTURE DE LA PÊCHE À L'ÉTANG DE LA ROUCHE CHILLEURS AUX BOIS

Du samedi 31 mars 2018 à 7 heures
au dimanche 28 octobre 2018 à 20 heures

Les tickets et cartes sont en vente auprès :

Du Garage Éray
De la Boulangerie
Du Restaurant La Tête de Veau
Du Bar-Tabac Le Lazio

Tarifs :

3 € le ticket à la journée pour les adultes
2 € le ticket à la journée pour les enfants de moins de 14 ans, accompagnés d'un adulte
40 € la carte annuelle pour les habitants de CHILLEURS AUX BOIS
60 € la carte annuelle pour les autres
Gratuit le mercredi pour les enfants de CHILLEURS de moins de 14 ans, accompagnés d'un adulte

Club Informatique

La saison 2017-2018 touche à sa fin ... et une nouvelle se prépare !

N'hésitez pas à venir à l'Assemblée Ordinaire du Club Informatique qui aura lieu à la Salle de l'Amitié (face à la Mairie) :

Le samedi 16 juin 2018 à 10 H

Vous pourrez ainsi prendre connaissance de notre bilan d'activité et énoncer vos besoins pour la rentrée 2018.

Vous pouvez également d'ores et déjà vous renseigner en appelant le secrétariat au 02.38.39.86.45.

C.O.C Général

Le C.O.C général organise son assemblée générale le vendredi 15 juin à 20 H à la salle associative du gymnase.



C.O.C Danse

Le COC Danse vous invite pour leur gala le samedi 9 juin à 18 H à DADONVILLE. Petits et grands feront le show pour vous divertir. Venez nombreux les applaudir !!

C.O.C Foot

Le 9 décembre 2017, le matin, a eu lieu dans la salle associative du gymnase une formation « initiation aux premiers secours. »

Défibrillation automatisée externe organisée par le district du Foot Loiret et la Croix Rouge Française.

13 personnes de CHILLEURS et de SAINT-LYE étaient présentes et se sont vues remettre une attestation.

Le COC Foot vous invite à son assemblée générale le vendredi 8 juin à 19 H à la salle associative du gymnase

C.O.C Volley

La section Volley Ball du C.O.C. organise le samedi 30 juin 2018 un tournoi de Volley Ball en semi-nocturne 4 x 4 mixte.

3 € l'inscription par joueur. Inscription à partir de 14 H au stade Jean TRESSY.

Buvette et repas sur place.

Renseignements : coc.volley@orange.fr

Associations



Gymnastique Volontaire

Nous vous proposons cette année 4 cours différents :

Gym douce pour seniors, le mercredi matin de 9 H 30 à 10 H 30 avec Marie-Lise. Ce cours est complet.

Gym adultes, le jeudi soir avec Dimitri

Vous pouvez nous rejoindre et vous inscrire encore aux cours suivants :

- de 17 H 45 à 18 H 45, le nouveau cours de Pilates
- de 18 H 45 à 19 H 45, gymnastique tonique avec échauffement, renforcement musculaire, étirement
- de 19 H 45 à 20 H 45, gymnastique comme l'heure précédente

Dimitri adapte les difficultés et mouvements en fonction des possibilités de chacun.

Les cours ont lieu comme d'habitude à la cour Gauthier, route de Gallerand à CHILLEURS AUX BOIS

Pour découvrir, essai gratuit. Inscription possible en cours d'année.

Pour vous inscrire ou pour tous renseignements supplémentaires,

- Michèle BRAZEY, Présidente de l'association au 02 38 39 87 21
- Par mail : apojacy@wanadoo.fr ou do.denner@wanadoo.fr.
- L'assemblée générale aura lieu le jeudi 28 juin 2018

Les O P'tits Pas

Mot de la Présidente Mme Stéphanie LAMOURE-THION.

Je tiens à remercier Monsieur le Maire ainsi que la municipalité pour nous avoir prêté la Salle de la Cour Gauthier gracieusement lors du goûter de Noël, ainsi que les Directrices, Maîtresses et Maître de nos écoles de bien avoir voulu mettre les petits mots dans les cahiers, sans oublier, les formidables parents qui nous ont aidés lors de la manifestation.

Un grand merci à mon équipe de répondre présente.

Je remercie tous ceux qui sont venus passer un moment avec nous, ce qui nous a encouragé pour vous proposer :



RANDO 4 OU 2 ROUES, PARCOURS MYSTERES Dimanche 3 Juin 2018

Salle de la Cour Gauthier, 1 Route de Gallerand, CHILLEURS AUX BOIS

Sur inscription : Mme LAMOURE-THION - Mme VERON - Mme FAUCONNIER
06.51.13.48.25

Participation de 5 € par adulte
(+ 18 ans)

Départ à 9 h avec une collation. Le retour est prévu à 11 h 30 avec un apéritif (Lots surprises).

OUVERT A TOUS, PETITS ET GRANDS

Des questions adultes ou enfants vous seront posées
Possibilité de pique-nique dans le parc

Notre assemblée générale aura lieu :

Le mardi 26 juin à 20 H 30 à la salle de l'Amitié.

Comité des Fêtes

Les festivités seront les suivantes :

Samedi 23 Juin :

Fête foraine, buvette, resto, Boudin, Banda, Cracheurs de Feu, feu de saint Jean et groupe variété Pop Rock

Dimanche 24 Juin :

Vide grenier, fête foraine, resto, buvette, boudin, présentation canine, artisans, producteurs, animation de rue

Nous remercions les bénévoles qui se sont mobilisées pour la pérennité du Comité des Fêtes et tenons également à signaler que les festivités du 23 et 24 Juin seront cette année organisées avec l'appui de la Commission Animation de la Commune.

Comité des fêtes de
CHILLEURS AUX BOIS

Foire de Saint Jean
Samedi 23 juin

16h00 Ouverture de la foire
Fête foraine
Xapet Banda
Spectacle de Cracheurs de Feu
Feu de Saint Jean
Concert du groupe Antidot

Dimanche 24 juin

Marché Artisanal
Vide greniers
Fête foraine
Elevage du domaine de Vauroux et ses chiens berger belges
« La ferme du bonheur » et ses animaux
Animation Patrick et son accordéon
Spectacle de danse Crazy Tropical

Caisse Centrale
Vente de boudin
Restauration et buvette sur place

Réservations:
Isabelle PETIAU : 07 80 38 18 72
Nathalie MATHURIN : 06 81 06 97 17
Aurélien MATHURIN : 06 78 96 62 09
Garage ERAY : 08 38 39 87 16

Comité des Fêtes Chilleurs-aux-bois
Informations: 06 80 23 68 00